lafarelesoliviers.com

la mantesada

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers | décembre 2014 - N°70

Un gymnase “en or”

page 24

08 jeunesse :
projet quiétude

22 loisirs :
le développement durable s'invite dans les TAP

1

4

5

8

9

12

13

14

15

retour en images

2

3

6

7

10

11

16

17

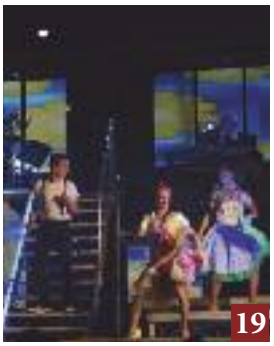
19

18

20

1 04/06/14 : Spectacle de fin d'année de l'École Municipale des Sports et Loisirs

2 06/06/14: Chorale de l'école Paul DOUMER

3 13/06/14 : Chorale de l'école SAINT EXUPERY

4 14/06/14 : Atelier "peinture marbrée" à la Bibliothèque Municipale Denise SICARD

5 18/06/14 : 74ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

6 19/06/14 : Spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre

7 20/06/14 : Ecole Municipale de Danse - gala de fin d'année de Hip-Hop, Ragga, Africaine

08 21/06/14 : Fête du sport

09 21/06/14 : Fête de la Musique

10 21/06/14 : Ecole Municipale de Danse - gala de fin d'année de Modern Jazz

11 22/06/14 : Soirée OMC Musique Tzigane

12 24/06/14 : Soirée OMC - Festival de Chœurs et de Lumière

13 27/06/14 : Ecole Municipale de Musique - gala de fin d'année

14 27/06/14 : Les Musicales d'Agglopole Provence

15 28/06/14 : Séance de dédicace de Pascale Demeure à la Bibliothèque Municipale Denise SICARD

16 28/06/14 : Ecole Municipale de Danse - gala de fin d'année de danse classique

17 1/07/14 : Signature de la convention avec eRDF pour la réhabilitation des transformateurs

18 13/07/14 : Soirée OMC Sardinade

19 22 au 26/06/14 : Fête de Sainte Rosalie

20 22 au 26/06/14 : Fête de Sainte Rosalie

21

22

25

26

29

32

30

31

33

23

24

27

28

34

37

38

35

40

39

36

41

retour en images

21 22 au 26/08/14 : Fête de Sainte Rosalie

22 22 au 26/08/14 : Fête de Sainte Rosalie

23 22 au 26/08/14 : Fête de Sainte Rosalie

24 22 au 26/08/14 : Fête de Sainte Rosalie

25 27/08/14 : Commémoration du 70ème anniversaire de la mort de Charles GALLAND

26 27/08/14 : Remise de la médaille de la ville à Paul MAS

27 27/08/14 : Remise de récompenses aux jeunes collégiens lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation

28 30/08/14 : Concert du stage de flûte et guitare

29 4/09/14 : Goûter de Sainte Rosalie du CCAS

30 13/09/14 : Forum des associations

31 19/09/14 : Vernissage de l'œuvre de Martine RODEROND dans le cadre du concours LIDL "Art en Commun"

32 10/10/14 : Soirée OMC - Christelle CHOLLET "L'enTubé"

33 18/10/14 : Conte "Il pleut il pleut" Bibliothèque Municipale Denise SICARD

34 19/10/14 : Fête de l'Olive et du Vin

35 01/11/14 : Commémoration en mémoire des combattants civils et militaires morts en Afrique du Nord

36 7/11/14 : "Carte Blanche" à Karine MAGNETTO

37 11/11/14 : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et des combattants morts pour la France

38 12/11/14 : Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

39 15 & 16 /11/14 : Foire aux Santons et marché de Noël

40 21/11/14 : Soirée OMC "Poum Tchack"

41 29/11/14 : Rencontre avec Jérôme MARCILIAC et Jean-Paul MARX

Sommaire

votre magazine municipal de La Fare-les-Oliviers - décembre 2014 - n°70

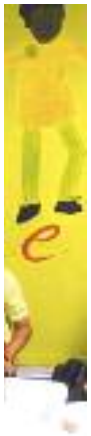

08 Vivre

Projet quiétude 08
À petits pas vers la ludothèque 10
Le Conseil Municipal Junior se renouvelle 11
Circulation Paul Doumer 12
Dépôt sauvage : halte à l'incivisme 13
Sécurité : Système d'alerte 14
Sécurité : chasse aux voitures ventouses 15

16 Sortir, bouger, découvrir

Le marathon des sables 16
Visite guidée du Pôle Culturel 18
L'OMC partenaire des œuvres caritatives 20
Jumelage : La fare-les-Oliviers / Garfe 21

22 Village en action

Le développement durable s'installe aux
TAP du vendredi 22
Travaux : un gymnase en or 24
Travaux : tour d'horizon des chantiers 25

30 Actualité Agglopole Provence 26

32 S'informer

Informations pratiques 28
État Civil 31

La Mantesada

Journal d'information municipal édité par la Mairie de La Fare-les-Oliviers, place Camille-Pelletan, 13580 La Fare-les-Oliviers - **Directeur de la publication :** Olivier Guirou - **Comité de rédaction :** Service communication - **Photos :** Ville de La Fare-les-Oliviers, Fotolia, Artcom - **Conception et direction artistique :** Artcom - **Impression :** Imprimerie Masson - **Dépôt légal :** Juin 2013 - **Tirage :** 3.600 exemplaires - **Décembre 2014 - N°70**

Édito

L'année 2014 s'achève. En ce mois de décembre, propice aux bilans, nous pouvons nous réjouir des actions menées au cours des 12 derniers mois car c'est une année particulièrement riche en événements pour notre village qui arrive à son terme. Elle a bien évidemment été marquée par les élections municipales et l'installation d'une nouvelle équipe municipale. J'éprouve un réel plaisir à travailler avec les élus engagés à mes côtés depuis le mois de mars.

2014 a également été marqué par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui n'a pas été une mince affaire ! Nous pouvons d'ores et déjà dresser un premier bilan plutôt positif des activités que nous proposons le vendredi après-midi dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

2015, malgré la nouvelle baisse des dotations annoncée par l'Etat, est une année qui s'annonce porteuse de changements pour La Fare les Oliviers. La fin des travaux de la déviation va nous permettre d'interdire la traversée du village aux poids lourds et le nombre de véhicules en transit devrait diminuer de moitié. À terme, probablement en 2016, nous pourrons élargir les trottoirs pour sécuriser le centre-ville et laisser une plus grande place aux piétons. La traversée du village sera entièrement réaménagée pour l'adapter aux modes de déplacement doux.

La nouvelle école de la Pomme de Pin et son centre de loisirs seront livrés pour la prochaine rentrée scolaire. Réaliser une école est toujours enthousiasmant. Des locaux neufs, de grands espaces, des salles d'activités et de sport à l'intérieur du groupe scolaire sont autant d'éléments qui vont participer à l'éducation et l'épanouissement de nos enfants.

Enfin, cette année qui vient sera marquée par le démarrage du projet de gymnase et son parking polyvalent. A ce propos, je suis particulièrement fier que l'équipe qui a travaillé sur cette salle de sport (mairie et architectes) ait décroché la médaille d'or des « Bâtiments Durables Méditerranée ». Je vous invite à lire l'article consacré à ce sujet dans la rubrique « village en action ».

Vous pouvez vous rendre compte que nous avons du « pain sur la planche » dans les mois à venir !

Mais avant 2015, permettez-moi de vous souhaiter un bon bout d'an et de joyeuses fêtes de Noël. Et a l'an qué ven !

Très Sincèrement

Olivier Guirou
Maire de La Fare-les-Oliviers
Vice-président d'Agglopole Provence

Mais avant 2015, permettez-moi de vous souhaiter un bon bout d'an et de joyeuses fêtes de Noël.

Et a l'an qué vin !

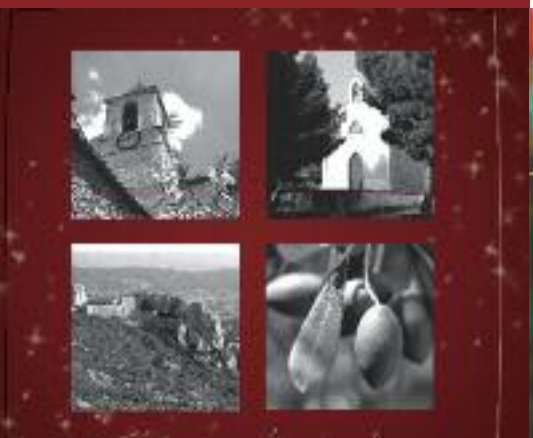

Pendant l'année scolaire, les enfants découvrent de nouveaux sports comme le baseball, le tchouckball, le kinball ou encore le slackline. À la fin de chaque cycle, les animateurs organisent un mini-tournoi de football. Des ateliers créatifs et ludiques sont également proposés aux enfants.

3 grandes fêtes rythment l'année scolaire pendant l'interclasse – la fête de Noël, un grand tournoi de foot inter-cantines et la fête de fin d'année.

jeunesse |

Projet quiétude ! *Une coopération réussie entre les services de restauration et d'animation*

Le projet « Quiétude » est né il y a quatre ans d'un constat exprimé par des parents d'élèves, le personnel de cantine et les équipes pédagogiques des 2 groupes scolaires : le « temps cantine », censé être un moment de détente et de jeu au cours de la journée scolaire, tournait souvent au conflit et à l'énervement. À 13h30, les enfants retournaient en classe surexcités créant ainsi un ambiance de travail désagréable.
Au même moment, l'équipe municipale enregistrait une hausse des effectifs de cantine, phénomène qui n'a fait que s'amplifier depuis. Il a donc été jugé utile de se pencher sur l'interclasse de midi afin de proposer un projet qui permettrait d'apaiser le climat pour qu'enfants, personnel de cantine et enseignants puissent travailler dans de meilleures conditions.

Les objectifs de ce projet sont multiples : permettre aux enfants de déjeuner dans une ambiance plus sereine ; éviter l'excitation tout en favorisant des activités ludiques et apaisantes ; permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs (participation libre) ; favoriser leur concentration pour les apprentissages de l'après-midi.
Pour atteindre ces objectifs, le personnel de cantine a été rejoint par des animateurs du service sport associations jeunesse. Cet échange de pratiques et de savoir-faire entre les 2 services constitue la véritable clé de voûte du projet. Il fallait instaurer le respect mutuel entre enfants et personnel, quel que soit le rôle de ces derniers. Le personnel d'animation a pleinement intégré l'équipe de service et porte aujourd'hui la charlotte pour que les enfants ne fassent plus la différence entre un animateur et une « dame de cantine ». De la même façon dans la cour, le personnel de cantine peut être amené à animer des jeux.

Dans le cadre du projet Quiétude, la municipalité a fait appel à une psychologue qui, après un premier temps d'observation, a animé des réunions entre les équipes de service et d'animation pour décortiquer les points difficiles et donner des clés au personnel pour prévenir et désamorcer les conflits. Il fallait mettre en place une certaine pédagogie tout en trouvant des compromis liés aux procédures d'hygiène et sécurité
Ces réunions continuent encore aujourd'hui afin d'analyser la réaction des enfants après chaque nouvelle expérience dans le but d'adapter la méthodologie en fonction.
Le projet Quiétude a d'abord été appliqué dans les écoles élémentaires. Après des résultats plutôt prometteurs, il s'étendra à l'interclasse de midi des écoles maternelles pendant l'année scolaire 2014-2015.

Quelques exemples d'actions :

- Les enfants ont participé à l'élaboration du règlement appliqué pendant l'interclasse. Ce travail permet de fédérer le groupe d'enfants qui comprennent ainsi pourquoi les règles ont été mises en place.
- Une table est attribuée par classe pour éviter que certains enfants « gardent » des places pour les copains (créant un sentiment de rejet pour certains).
- Le personnel accompagne les enfants à leur table afin de les canaliser et les accueillir paisiblement.
- Les enfants participent au service. Cela permet d'éviter le va et vient du personnel et l'excitation que cela peut créer. L'enfant se sert et peut donc choisir la quantité qui lui convient, participant ainsi à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Les enfants aident à débarrasser les tables. Ils ont été sensibilisés au tri des déchets et à l'utilisation des bios fermenteurs de la cuisine centrale. Ils savent que leurs déchets organiques alimentent les bio-fermenteurs et sont revalorisés et transformés en terreau pour les espaces verts et les jardins familiaux

Les activités

Il était important d'encadrer et sécuriser le temps de jeu des enfants afin d'éviter tout débordement. De nombreux ateliers sont proposés pendant l'interclasse de midi. En plus des activités sportives et culturelles auxquelles participent un certain nombre d'enfants, de petits jeux rapides dans la cour leur sont également proposés. Le personnel d'animation cherche avant tout à fédérer les groupes leur apprenant à trouver des terrains d'entente lorsqu'une dispute éclate. Lorsqu'il s'agit d'un jeu de ballon, une règle d'or s'impose : ou tout le monde joue ensemble ou le ballon reste dans les bras de l'adulte

jeunesse |

À petits pas vers la ludothèque

Le jeu, magnifique outil de communication et de relation à l'autre

Tous les lundis, mardis et jeudis de 9h00 à 11h00, 45 enfants âgés de 3 mois à 6 ans sont accueillis à la Ludothèque par groupe de 15 pour chaque venue.

« Apprendre à partager, jouer avec d'autres enfants en dehors de la maison et rompre avec l'isolement, permettant ainsi aux mamans de se sentir accueillies sur la commune où elles viennent de s'installer. », expliquent Magali et Brigitte responsables de la ludothèque de La Fare les Oliviers depuis sa création en 2006.

Originaires des Alpes du Sud et de Nice, elles se souviennent qu'à leurs arrivées à La Fare les Oliviers avec leurs enfants, elles auraient aimé trouver un espace comme celui-ci. Elles se sont trouvées un peu seule avant l'entrée à l'école de leurs enfants. De formation dans l'enfance et la petite enfance, aujourd'hui, elles se sentent utiles et jouent un rôle important auprès de nombreuses jeunes mamans.

« Arrivée de Toulon en juillet 2013 », explique une maman, « j'ai fait une demande à la crèche pour deux demi-journées par semaine, mais il n'y avait pas de place et cette proposition d'accueillir mon enfant à la ludothèque a répondu à toutes mes attentes et bien au-delà ! Je suis moi aussi accueillie, cela me permet d'échanger avec d'autres mamans et de me sentir moins isolée »

« On dédramatise la rentrée scolaire en maternelle, on échange sur nos angoisses, nos peurs ».

Une demi-journée de visite dans les écoles maternelles est organisée chaque année en juin.

Les premières années de vie d'un enfant sont décisives pour le développement de sa personnalité. C'est la période où s'inscrit en lui le potentiel de sa future vie d'adulte.

Le jeu est à ce moment là le meilleur moyen de développement intellectuel, psychomoteur et social.

Pour plus de renseignements :
04 90 53 83 61

en bref

Jeunesse | PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les pré-inscriptions scolaires des enfants nés en 2012 auront lieu en Mairie Centrale – service éducation – 2ème étage les lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h du jeudi 8 janvier au jeudi 5 février.

Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En dehors de cette période et pour tout renseignement, contacter le service Education au 04 90 45 46 16.

Les enfants nés au premier semestre 2013 pourront être inscrits en liste d'attente si les parents le souhaitent

jeunesse |

Le Conseil Municipal Junior se renouvelle

Les 1er et 2 décembre derniers, 25 élèves de CM1, CM2, sixième et cinquième ont été élus par leurs camarades de classe dans les écoles élémentaires Saint Exupéry et Paul Doumer ainsi que le collège Louis Leprince Ringuet. Le conseil municipal junior fraîchement constitué prend le relais des 14 conseillers juniors élus en 2011.

Une fois investis dans leur nouveau rôle, les jeunes conseillers vont reprendre les projets en cours et plancher sur de nouvelles idées car leurs camarades les ont élus sur les programmes qu'ils ont présentés pendant la campagne électorale menée au mois de novembre.

Le conseil municipal junior permet aux jeunes farencs de participer activement à la vie du village. Accompagnés par Nelly Bendali, animatrice du conseil municipal junior, ils s'initient à la vie civique tout en apprenant à exprimer leurs idées en public. Ils deviennent le lien entre le conseil municipal des adultes et les jeunes du village, faisant remonter leurs préoccupations et leurs idées pour l'avenir.

Au cours des 2 prochaines années, les conseillers juniors vont faire naître de nouveaux projets culturels, sportifs ou encore citoyens et participer à des assemblées plénières pour en débattre et les soumettre au vote. Ils participeront également à certaines manifestations publiques comme les cérémonies militaires, le carnaval, le Téléthon ou encore la Sainte Rosalie. Ils ont également la possibilité d'assister M. Le Maire lors d'un mariage.

Au terme de leur mandat, ils auront beaucoup appris sur le fonctionnement d'une collectivité et bénéficié d'une initiation au civisme et à la citoyenneté.

Elus juniors nouvellement élus :

Collège LOUIS LEPRINCE RINGUET
INTARTAGLIA Kenzo
OLLIVIER Jules
POUS Colline
AGNEL Loris
BRISSET Lucile

Ecole élémentaire SAINT EXUPERY
CORDIER Léa
CHAUFOURNIER Simon
PALESTRI Thelma
BETTI Walter
ALVAREZ Nicolas
WECKERLIN Faustine
BIDAL Clara
BATY Jade

Ecole élémentaire PAUL DOUMER
GABORIT Coralie
PAVESI Eros
BOUZALMATE Riyane
QUILICHINI Lucie
PAUL Baptiste
WILKES Lucie
GABBANI Roman
JOANNIC Lou' Ann

Jeunesse | RENCONTRE AUTOUR D'UN CAFÉ

Ouvert à tous les parents de la crèche Les Péquélets, le "café des parents" propose un espace d'échanges et d'écoute animé par la psychologue de la structure.

Accueillir les parents avec leurs questionnements, leurs difficultés , prendre le temps de cette rencontre, créer un lien avec d'autres personnes d'horizons et de cultures différentes, sortir des soucis quotidiens et s'enrichir de l'autre... un véritable partage de paroles et d'expériences autour d'un café.

Rendez vous le lundi 26 janvier 2015, lundi 16 mars et lundi 18 mai 2015 à partir de 8h30 jusqu'à 10h30 à la crèche.

sécurité |

Circulation aux abords de l'école Paul Doumer - pour une meilleure sécurité routière

Depuis le 3 novembre dernier, un nouveau plan de circulation est entré en vigueur autour du groupe scolaire Paul Doumer. Cette mesure vise à rationaliser et à fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe, afin d'améliorer de manière sensible la sécurité des piétons.

La municipalité a reçu de nombreuses mises en garde des associations de parents d'élèves concernant la mixité dangereuse entre voitures et piétons aux abords de l'école. Dans ce quartier, la circulation est très dense à certains moments de la journée. En raison de l'augmentation du nombre de véhicules ainsi que l'incivilité de certains automobilistes, il était devenu urgent de trouver une solution.

Le problème nécessitait une approche globale et cohérente visant à modifier les comportements et ainsi assurer une coexistence harmonieuse entre les différents usagers de la route.

Il a donc été décidé de mettre la Montée du Petit Mas, trop étroite pour que 2 véhicules puissent se croiser, en sens unique dans le sens de la montée. L'Avenue des Vignons fait également l'objet d'une mise en sens unique dans le sens de la descente afin d'alléger le flux de véhicules, mettre un terme au stationnement anarchique et laisser une plus grande place aux piétons et notamment au Pédibus.

Par ailleurs, il a été décidé de fermer définitivement l'accès au stade Xavier Foubert. Le nombre d'incidents étant en nette augmentation, l'équipe municipale a préféré fermer l'accès aux véhicules. Dorénavant, le stade servira uniquement d'accès piéton pour les familles ayant stationné leurs voitures sur le parking sous le stade.

Ce nouveau plan de circulation sera réévalué après une période d'essai de 6 mois. Les premiers mois d'utilisation permettront de constater si toutes ces mesures auront un véritable impact sur la sécurité des piétons.

La circulation autour du groupe scolaire fera l'objet d'une étude plus approfondie dans le cadre de l'après-déviation. L'équipe municipale disposera d'une plus grande marge de manœuvre une fois la déviation opérationnelle. Sa mise en service permettra d'interdire la traversée du village aux poids lourds et réduira de moitié le nombre de véhicules légers. Ainsi, il sera possible de repenser les règles de circulation aux horaires d'entrée et de sortie des écoles

sécurité |

Dépôts sauvages - Halte à l'incivisme !

Malgré la proximité de la déchèterie et l'existence d'un service d'enlèvement d'encombrants, trop de personnes se permettent encore de déverser des déchets encombrants transportés à l'aide d'un véhicule dans des lieux non autorisés (espaces publics, terrains privés).

Ces décharges sauvages naissent par simple incivisme et ternissent l'image de notre village. Non seulement elles produisent des nuisances visuelles et olfactives, mais elles représentent également un véritable risque pour l'environnement, polluant les sols, les cours d'eau et l'air.

Quelles sont les sanctions ?

Toute personne qui dépose des déchets dans un lieu public ou privé à l'aide d'un véhicule risque d'encourir une amende de 1500€ selon l'article R635-8 du code pénal. En 2013, 4 procédures ont été établies par le Police Municipale dont 3 qui ont été suivies d'effet par le Procureur de la République.

Quelles solutions existent pour les déchets ?

Aujourd'hui, il existe, pour chaque type de déchet, une filière de collecte adaptée :

- **Ordures ménagères :** collecte en porte à porte
- **Emballages et papier :** collecte en porte à porte et dans les Points d'Apport Volontaire
- **Déchets verts / cartons / huiles / gravats / bois / ferrailles / déchets toxiques / encombrants / déchets électriques et électroniques / batteries et piles / cartouches d'encre / pneus :** la déchèterie de la Vautubière vous accueille tous les jours de la semaine.

Vous pouvez obtenir la carte de la déchèterie gratuitement en Mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour vos encombrants : sur simple appel téléphonique (0800 005 11), il existe un service de ramassage des déchets encombrants à domicile.

Pour plus de renseignements :
04 90 44 77 90

Horaire d'ouverture de la déchèterie

- ***Été***

Lundi : 14h - 18h

Du mardi au samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

Dimanche et jours fériés : 8h - 12h

- ***Hiver***

Lundi : 13h30 - 17h30

Du mardi au samedi :
8h30 - 12h / 13h30 - 18h

Dimanche et jours fériés : 8h30 - 12h

sécurité |

Système d'alerte de la population

Opérationnel depuis le début d'année, le système d'alerte à la population permet de vous prévenir en cas d'événement exceptionnel : catastrophe naturelle ; feu de forêt ; inondation…

Alertés par téléphone des mesures à prendre et de la conduite à tenir, le système d'alerte permet de mieux appréhender les risques d'un tel événement.

Un premier essai de ce dispositif a été effectué le 10 octobre dernier. Un message vocal a été envoyé sur l'ensemble des numéros de téléphone contenus dans la base de données. Si ce premier message n'a pas été validé par l'appelé(e) (à la fin du message d'alerte, il vous est demandé d'appuyer sur la touche 1 pour valider ou sur la touche 2 pour réécouter), le système a ensuite lancé un deuxième appel soit sur le même numéro, soit sur un numéro de portable pour celles et ceux qui l'avaient fourni lors de l'inscription au service.

À la fin de l'essai, seulement 20% des messages avaient été validés. Les causes étaient multiples : absence, ligne occupée ou tout simplement de l'incompréhension de la part des habitants.

Voici quelques conseils pour que nous puissions améliorer ensemble ce dispositif :
Si vous n'êtes pas encore inscrits au service, nous vous encourageons vivement à vous rapprocher de la Police Municipale ou à télécharger le formulaire d'inscription sur le site internet (www.lafarelesoliviers.com)

Si vous êtes répertorié dans les Pages Blanches, votre numéro est déjà enregistré. Cependant, nous vous incitons à nous fournir un ou plusieurs numéros de portable pour que nous puissions vous joindre même lorsque vous n'êtes pas à votre domicile.

Enregistrez le numéro de téléphone de la Mairie (04 90 45 46 00) dans vos répertoires téléphoniques (fixe et mobiles) pour que vous puissiez savoir que l'appel provient des services municipaux.

Il est important de réactualiser vos données en cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Vous pouvez le faire :
• Par courrier (Mairie de La Fare les Oliviers – Place Camille Pelletan – BP 39 - 13580 La Fare les Oliviers)
• Par courriel :
policemunicipale@lafarelesoliviers.fr / communication@lafarelesoliviers.fr

Nous vous garantissons la confidentialité de vos données personnelles. Elles seront utilisées uniquement dans le cadre du dispositif d'alerte, déclaré auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Pour plus de renseignements :
04 90 42 69 98
policemunicipale@lafarelesoliviers.fr

“Nous vous incitons à nous fournir un ou plusieurs numéros de portable pour que nous puissions vous joindre même lorsque vous n'êtes pas à votre domicile”

sécurité |

Chasse aux voitures ventouses

Les voitures ventouses représentent un phénomène qui est pris très au sérieux par la Police Municipale.

Certains automobilistes s'approprient des places de parking gratuites, y laissant leur véhicule pendant des jours voire des semaines d'affilée. Ces voitures « squattent » des places au cœur du village au détriment des visiteurs et riverains.
Qui plus est, il s'agit souvent de véhicules inutilisés ou en très mauvais état, sans contrôle technique et plus grave encore, sans assurance (tout véhicule présent sur la voie publique doit être assuré, art. R.233-3 du Code de la Route)

Qu'est-ce qu'une voiture ventouse ?
C'est un véhicule qui stationne plus de 7 jours, de façon ininterrompue, sur le même emplacement. Peu de gens le savent, mais ce stationnement est considéré comme abusif et, sanctionné par le code de la route (article R417-12).

À quel moment la police intervient-elle ?
Dans le cadre de leurs patrouilles ou sur renseignements, la Police Municipale recense les véhicules signalés pour stationnement abusif ainsi que les épaves présentes sur la voie publique. Toute prescription de mise en fourrière est précédée d'une procédure qui permet d'identifier le propriétaire du véhicule et de vérifier s'il a été volé. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

ATTENTION : L'usage du Procès-verbal électronique par les forces de l'ordre ne permet pas au contrevenant de constater qu'il a été verbalisé pour stationnement abusif à l'opposite de la contravention « papier » qui était, par le passé, apposée sur le pare-brise. Assurez-vous que le certificat d'immatriculation de votre véhicule est bien à votre nom et à votre adresse actuelle afin d'être averti au plus tôt.

Depuis début 2014, plus de 40 véhicules ont fait l'objet d'une procédure de mise en fourrière dont 15 ont été enlevés par la fourrière (chiffres arrêtés au 18 novembre 2014).

Soyez vigilant et responsable !

QUE FAIRE SI VOTRE VÉHICULE A ÉTÉ ENLEVÉ ?

Appelez la Police Municipale ou la Gendarmerie - vous serez orienté auprès du service compétent pour procéder à la levée de fourrière.

Documents à fournir pour la restitution du véhicule

- L'autorisation définitive de sortie de fourrière (mainlevée délivrée par l'autorité qui a prescrit la mise en fourrière). Aucune mainlevée ne peut être faite sans présentation des pièces justificatives.
- Votre permis de conduire,
- Le certificat d'immatriculation (ex-carte grise) du véhicule.
- Un certificat d'assurance valide
- Un contrôle technique à jour

ATTENTION : Si le véhicule ne vous appartient pas, vous devez, en plus de ces documents, présenter :

- une pièce d'identité du propriétaire,
- une procuration.

Il vous sera demandé d'acquitter des frais de mise en fourrière, de garde journalière et éventuellement les frais d'expertise et de destruction auprès de la fourrière.

FOURRIERE AUTOMOBILE
Marc MAGNAN DEPANNAGE
LA CONFRERIE
Allée M. Castinel
13370 MALLEMORT

Tél. : 04 90 57 40 44

Le 29 novembre dernier, la Bibliothèque Municipale Denise Sicard a accueilli 2 sportifs farencs dans le cadre de l'exposition « Les Trails les Plus Durs du Monde ».
Au mois d'avril, Jérôme Marciliac et Jean-Paul Marx ont participé à la 29ème édition du prestigieux Marathon des Sables. Ils sont venus à la rencontre du public pour raconter leurs expériences personnelles.

loisirs |

2 Farencs racontent leur marathon des sables

Bien que cette course de 250km à travers le désert nord africain soit réputée l'une des plus difficiles au monde, c'est avec beaucoup de passion que les 2 coureurs évoquent leurs souvenirs et les moments inoubliables des 6 étapes du marathon.

En autosuffisance alimentaire, chaque coureur porte sur son dos la nourriture qu'il lui faut pour une semaine. Seule l'eau, bien que rationnée, est fournie.

Les 2 farencs ont raconté leur périple à travers dunes, plateaux caillouteux, oueds asséchés, palmeraies sous une chaleur écrasante. Les petits bobos et les moments de doute oubliés à chaque franchissement de ligne d'arrivée.

Ils se sont remémoré la préparation du sac à dos qui peut se révéler être un véritable casse-tête. Il faut porter le moins de poids possible, sans manquer de l'essentiel. Jérôme a expliqué la minutie avec laquelle il a préparé son sac. Pendant la chasse aux grammes superflus, il a préféré faire l'impasse sur certains petits conforts comme le tapis de sol pour limiter au maximum le poids du sac.

150 tentes berbères étaient installées tous les jours pour que les coureurs puissent prendre un repos bien mérité. Jérôme et Jean-Paul se sont souvenus avec le sourire qu'à 6h00, même si certains coureurs dormaient encore, les organisateurs repliaient les tentes pour les transporter à la prochaine ligne d'arrivée, laissant les lève-tard à la belle étoile !

La nécessité de gérer la ration d'eau a marqué les 2 sportifs. Pendant la course, l'eau se transforme en denrée rare et la déshydratation guette les concurrents à chaque instant. Ils disposent de seulement 4,5 litres le soir pour boire, cuisiner et se laver.

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées pendant la course, quand on leur pose la question « est-ce que vous y retournerez ? », Jérôme et Jean-Paul répondent « oui » sans l'ombre d'un doute. Ils ont hâte de revivre cette course qui oblige chaque concurrent à dépasser ses limites.

À la fin de cette manifestation, Jean-Paul Marx s'est prêté à une séance de dédicace de son œuvre « Mon Marathon des Sables – tout pique dans le désert », livre qu'il vend au profit de l'association « LN13 la vie » qui soutient la recherche médicale pour les enfants atteint du cancer et dont il est président

Marathon des Sables en chiffres

- 1986 : Première édition du Marathon des Sables
- 250 : le nombre de kilomètres parcourus en 6 étapes
- 12000 : le nombre de compétiteurs depuis la création de la course
- 2000 : le nombre minimum de calories que chaque concurrent doit consommer
- 80 : le nombre de kilomètres à parcourir pendant l'étape la plus longue

loisirs |

Visite guidée du Pôle culturel Jean Bernard

La Fare les Oliviers est dotée d'un pôle culturel de grande qualité alliant école de musique, de danse et activités artistiques.

La culture est toujours apparue très importante pour notre commune, la volonté étant de mettre cette dernière à la portée de tous et de cibler chaque tranche d'âge.

Pour cela le service culturel, en collaboration avec d'autres services municipaux et certaines associations, propose une programmation riche et variée (spectacles, galas, musique, danse, théâtre, dessin, peintures, chant…)
La salle de spectacle est modulable grâce à ses tribunes rétractables et peut accueillir jusqu'à 450 spectateurs. Elle est consacrée aux concerts, galas, spectacles, réunions publiques.

Jérémy Campane, Sylvie Mack et Myriam Seiler

L'auditorium baptisé René Bartoli en hommage au compositeur guitariste classique, ancien professeur de l'école de musique, est plus intime avec 213 fauteuils, réservé aux auditions, concerts, projections ou théâtre.

À noter que le pôle culturel est dorénavant muni d'un nouveau logiciel pour une plus grande efficacité administrative ainsi qu'un lecteur de carte exclusivement réservé à la carte "L'Attitude 13".

en bref

VOS INTERLOCUTEURS

Sylvie Mack, responsable administrative du pôle culturel
04 90 42 69 00

Jérémy Campagne,
responsable pédagogique de l'école municipale de musique
04 90 42 69 00
06 29 87 29 72

Myriam Seiler,
adjointe à la culture, à la communication et au tourisme
04 90 45 46 27 sur rendez-vous

Horaires d'ouverture

Lundi 13h30-17h00,

Mardi et Jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h00

Mercredi 9h00-12h30 / 13h00-20h00

Activités proposées

Musique : Disciplines proposées avec : Jérémy, Georges, Jérôme, Nicolo (guitare), Nicolas (percussions), Elena, Gilles, Marc (piano), Olivier (trompette), Thierry (flûte), Jerry (djembé), Alexandrine, Céline (violon), Karine (chant)

Vents	Cordes	Percussions	Pratiques collectives
Chant individuel	Guitare classique	Xylophone	Eveil musical
Chant collectif	Guitare électrique	Djembé	Formation musicale
Chorale	Basse électrique	Batterie	Musiques actuelles
Flûte à bec	Piano	Vibraphone	Orchestre
Flûte traversière	Violon		Ensemble vocal
Trompette	Alto		Atelier jazz
			Musique de chambre
			Orchestre de guitare

Danse modern jazz avec Monica à partir de 3 ans
Modern'Jazz, Tribal Fusion (nouveauté), Orientale, Claquettes, Flamenco, R'N'B. Gym abdos / fessiers / cardio ado et adulte.

Danse Classique avec Nathalie à partir de 6 ans - éveil, initiation, pointes, barre au sol tous niveaux.

Hip-hop avec Farid à partir de 6 ans - reprise à partir du 5 janvier.

Multi activités

- ✔ **Théâtre** enfant/ado. avec Emmanuelle : Jeudi 17h15 et 18h15
- ✔ **Dessin enfants** du CP au CM2 avec Danielle : Mardi 17h30-19h00
- ✔ **Peinture adultes** avec Liliane : Lundi 14h00-16h00
- ✔ **Art déco** avec Evelyne: Mardi 13h30-16h00
- ✔ **Patchwork** avec Monique : Jeudi 13h30-16h00
- ✔ **Yoga** avec Lucie : Mardi 15h – 17h – 18h30 et jeudi 18h30
- ✔ **Danses de société** avec Marius : jeudi 19h et 20h

A VOS AGENDAS

Galas de danse

- Vendredi 19 juin– 20h30
gala de hip-hop
- Samedi 20 juin– 20h30
gala de modern jazz
- Samedi 27 juin – 20h30
gala de danse classique

Gala de Musique

- Vendredi 12 juin– 18h30

Spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre

- Vendredi 26 juin– 20h30

Plein feu sur Karine MAGNETTO

Mezzo soprano professionnelle

Karine au concert du Téléthon

Parmi tous ses professeurs qualifiés, le Pôle Culturel a la chance de compter Karine, mezzo soprano qui donne des cours de chant à l'école municipale de musique Pierre Barbizet. Elle propose également des récitals avec différents chœurs et orchestres notamment à l'opéra de Marseille.

Karine a fait partie de plusieurs ensembles vocaux « a cappella ». Son goût pour l'opéra et l'opérette ne lui fait pas oublier pour autant le répertoire de musique Sacrée. En effet elle s'est régulièrement produite en soliste dans des ouvrages de Berlioz, Vivaldi, Mozart ou Gabriel Faure.

Sa prestation lors de la fête de l'olive et du vin dans « Le Chœur Amadeus » a été remarquable ainsi que pour le Téléthon avec de l'opéra italien, de l'opérette française en terminant sur la comédie musicale West Side Story avec « Somewhere », Karine et ses partenaires de chant ont été ovationnés par une salle comble.

loisirs |

L'OMC partenaire des œuvres caritatives

La première mission de l'Office Municipal de la Culture est d'ouvrir la culture à la population farenque grâce à une programmation riche et variée et des spectacles à prix abordable.

Depuis 2 ans, l'OMC a décidé de mener en parallèle des actions caritatives pour venir en aide à différentes causes.
L'association a notamment participé aux éditions 2013 et 2014 du Téléthon. La soirée « Carte Blanche à Karine MAGNETTO » du 7 novembre dernier a permis de récolter 1063€, multipliant ainsi par 2 le don versé à l'AFM Téléthon par rapport à l'année dernière.
Une deuxième action mise en place en 2013 et que l'OMC souhaite pérenniser consiste à parrainer une association lors de l'ouverture de saison en reversant 1€ par place achetée. En effet, cette première soirée de la saison est réservée à la « vedette » du programme culturel et se joue souvent à guichet fermé.
La première année, l'OMC a décidé de soutenir l'association AMSED 66 (recherche pour trouver un traitement de cette maladie orpheline). Cette année, son choix s'est porté sur l'association des « Pompiers de l'Espoir » qui œuvre en faveur de la lutte contre le cancer. Cette soirée a permis de recueillir environ 800€ avec les bénéfices d'une buvette

Les spectacles à venir

Pour bien entamer l'année 2015, l'OMC vous propose de découvrir le spectacle de danse hip-hop plein d'entrain de Ballet Bar. 4 autres spectacles de musique et d'humour vous permettront de passer des soirées agréables en compagnie d'artistes talentueux.
Pour clôturer cette saison culturelle, l'OMC innove avec une soirée pleine de rêves et de clowneries. Ne ratez pas les 2 compagnies qui se produiront sur scène le vendredi 15 mai au centre culturel Jean Bernard. Petits et grands seront comblés par la première partie avec Lorène qui vous fera voyager dans son univers de sable. Ensuite, ce sera au tour des Moldaves qui vous feront rire avec leurs tours de cirque que la vodka réchauffe et rend encore plus loufoques !

N'OUBLIEZ PAS DE PRE-RESERVER VOS PLACES !
Les pré-réservations pour les spectacles de la saison 2014-2015 sont ouvertes depuis le 15 septembre. Nous vous encourageons à pré-réserver vos billets pour être sûr de ne pas rater les soirées qui vous intéressent. Surtout pour les spectacles à l'auditorium où le nombre de places est limité à 213. En cas d'impossibilité de vous rendre au spectacle, vous pourrez toujours annuler votre pré-réservation.
Petit rappel : sur le programme figure la mention « ouverture de la billetterie ». C'est à partir de cette date que l'OMC ouvre les ventes. Si vous avez pré-réservé votre place, c'est la date à partir de laquelle vous pouvez venir les retirer.

rencontre |

La Fare-les-Oliviers

Garfe *(Le village des crèches)*

Un village à découvrir

Le 16 octobre 2011, était signé par M. Olivier Guirou et Mme Maria do Cèu l'acte de jumelage La Fare - Garfe, une commune portugaise située à 60 km environ au nord de Porto, dans une région de moyenne montagne. C'est un village attrayant, entouré de sommets verdoyants. Parmi une végétation dense et variée, on est surpris de voir des vignes hautes de plusieurs mètres, n'hésitant pas à squatter les arbres. De ces surprenants cépages, est produit le fameux « vinho verde » un vin pétillant typiquement régional, très apprécié des portugais. Garfe, se situe aussi, à proximité de deux grandes villes, Braga la Rome portugaise, ville des évêques et Guimarães, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Guimarães est aussi la ville qui a vu naître le 1° roi du Portugal en 1109, fils du comte Henri de Bourgogne et de Thérèse une princesse de León y Castille. Sur la muraille de la ville on peut lire le message « Ici est né Portugal ».

Dans les années soixante, la misère et la dictature de Salazar, ont poussé un grand nombre de portugais sur les chemins de l'exil. Augusto Ferreira et Fernanda son épouse, natifs de Garfe, font partie de cette génération d'expatriés. Garagiste de profession, résident à La Fare depuis une trentaine d'années, Augusto a participé avec Fernanda, à la création de l'Association Portugaise en 1990 et milité activement par la suite, pour instaurer des liens d'amitié, entre les deux communes. Au début des années 2000, après une visite de l'ancien maire Mr André Campagne à son homologue portugais, le jumelage est alors envisagé. Il faudra cependant attendre 2011, pour que ce projet soit concrétisé, par le maire actuel, M. Olivier Guirou.

La religion est omniprésente dans la vie des populations du nord du Portugal. La commune de Garfe, n'échappe pas à cette ferveur, les manifestations religieuses et culturelles y sont nombreuses. Parmi les plus notables, on peut citer les crèches de Noël, véritables œuvres d'art qui ont atteint une renommée nationale. Les Associations culturelles, le groupe folklorique, la fanfare, les équipes de scouts, tous participent activement, à la vie et renommée du village. Plusieurs fois déjà, lors de la fête de l'Olive et du Vin, une délégation est venue participer à l'animation de notre commune.

Toute cette activité culturelle et religieuse, est l'œuvre du père Luis, figure incontournable du village de Garfe, qui a contribué à développer toute cette vie associative. La solidarité, fait également partie de la vie de ce prêtre emblématique, qui a créé en 1997 un Centre Social Communal de jour, afin de répondre aux besoins de la population la plus démunie, enfants, personnes âgées et leurs familles. Il a été complété par la suite, par un service d'appuis à domicile. Aujourd'hui, la construction d'une maison de retraite, afin de compléter le Centre Social Communal de Garfe, est devenu le nouveau rêve, du « Padre » Luis.

Pour mieux connaitre le village de Garfe, distant de 1424 km, c'est évidemment d'y aller, ses habitants sont très accueillants et sympathiques, la gastronomie est excellente, le « vinho verde » aussi, quant à la région elle est magnifique.

Joaquim Barata

développement durable |

Le Développement Durable s'invite dans le programme des TAP du vendredi

Retour sur la première session de l'automne « À la découverte de la colline »

L'Education au Développement Durable fait partie du programme d'actions de l'Agenda 21 de la commune (réalisation 2012-2015).

Objectif de ce TAP : connaître son environnement naturel pour mieux le préserver.

La colline de la Fare les Oliviers est jolie et sent bon le thym et le romarin. Au détour des sentiers il n'est pas rare de croiser une famille de perdreaux et le plateau offre une vue imprenable sur la Sainte Victoire et l'Etang de Berre. Si elle est aussi bien préservée, c'est grâce à l'intervention des nombreuses personnes qui prennent soin de ce patrimoine naturel. Les enfants sont partis à la rencontre des tous ces professionnels et bénévoles :

Le 05/09/14 : Visite de la VIGIE avec le CCFF
On a visité la VIGIE et on a parlé du risque incendie et de la surveillance des massifs. On a eu chaud - heureusement que le CCFF avait apporté de quoi nous rafraîchir !

Le 12/09/14 : Sentiers et balades
On a appris à suivre un sentier avec le balisage et à se repérer à partir d'une carte. Les animatrices nous ont expliqué le comportement à adopter quand on va se balader en colline : avoir la tenue adéquate et de l'eau dans son sac à dos, rester sur les sentiers, ne pas laisser nos déchets, comment cueillir les herbes,…

Le 26/09/14 : La chasse
Les chasseurs du Castellas nous ont accueillis pour nous parler de leur passion. On a discuté du passage des oiseaux migrateurs, du renard, du lapin de garenne et du sanglier, des précautions à prendre quand on va chasser, de la manière dont ils s'occupent de nourrir le gibier avec les réservoirs et les agrainoirs. On les a accompagnés pour un lâcher de gibiers : faisans, perdreaux, perdrix, c'était GENIAL !!!

Le 03/10/14 : Séance Cinéma
On a mis nos gambettes au repos, c'est qu'on a crapahuté avec ces TAP !!! On est allé voir le film « La Gloire de mon Père » de Marcel Pagnol, on a été sages comme des images !

Le 10/10/14 : La Police de la Forêt
On est partis en colline avec 3 agents de l'Office National des Forêts. Ils nous ont expliqué le métier de garde forestier et on a étudié la croissance d'un arbre avec du matériel forestier : mesure du diamètre et de la hauteur de l'arbre, carottage pour connaître l'âge de l'arbre (technique de prélèvement dans le tronc comme avec un tir bouchon).

Le 17/10/14 : Mission exploration sur le parcours botanique
Equipés d'une boîte de l'explorateur, de jumelles et d'une loupe, on est parti explorer les espèces remarquables en colline : thym, romarin, pin, genévrier, chêne vert, chêne kermès, brachypode, globulaire, pistachier, cèdre, …

Merci au CCFF, aux Chasseurs du Castellas et à l'ONF pour ces découvertes en colline !

co-voiturage |

À La Fare les Oliviers, le covoiturage a la cote !

De plus en plus d'automobilistes farencs sont séduits par le co-voiturage. Pour preuve, le parking relais des Gramenières affiche presque complet pendant la semaine depuis la rentrée de septembre. A l'heure où faire des économies est devenu une nécessité, le nombre de personnes qui choisissent cette solution de transport est en nette augmentation. La municipalité se réjouit de cet engouement car le covoiturage revêt un vrai sens écologique.

Nous vous rappelons que 3 parkings relais sont mis à votre disposition sur la commune – Parking des Gramenières (devant le parc d'activités du Moulin), Centre Culturel Jean Bernard et Avenue Pasteur.

Pour plus de renseignements :
www.covoiturage.autoclubaix.com
04 42 214 214

travaux |

Un gymnase « en or »

Le projet de gymnase, dont les premiers coups de pioche sont attendus en 2015, vient d'obtenir la reconnaissance « Or BDM » (Bâtiment Durable Méditerranéen) et a été sélectionné pour un concours national le « off du développement durable ».

Ce projet a été conçu afin de répondre à un réel besoin : proposer une salle multisports moderne adaptée aux pratiques sportives des associations et des différents établissements scolaires à proximité (collège, écoles, crèche). En parallèle, l'équipe municipale, toujours soucieuse des enjeux du développement durable et de l'impact environnemental des constructions, a cherché à donner un vrai sens au projet.

Voici quelques objectifs visés :

Relier le site avec la ville et les équipements publics existants

Le projet cherche à mutualiser au maximum des différents espaces et garder la liaison ville/gymnase/collège/stade/école /crèche.

• Le bâtiment proposera au rez-de-chaussée 4 vestiaires à destination des utilisateurs de la salle multisports et intégrera au premier étage 6 vestiaires, dissociés du gymnase, pour le stade Xavier Foubert. Il comprend également une salle polyvalente pour l'éveil corporel des tous petits et les activités sociaux-culturelles du collège.

• Un parking mutualisé sera créé qui desservira la salle multisports, le stade, le centre ville et le groupe scolaire Paul Doumer. En anticipation de la création de ce nouveau parking et pour répondre à un manque de places dans le quartier, une plate-forme provisoire a été aménagé il y a 2 ans. Cette plate-forme sera conservée pendant toute la durée des travaux jusqu'à l'ouverture du nouveau parking paysager de 80 places.

Limiter le chauffage et l'éclairage de la salle principale

Les gymnases existants sont très énergivores. Le manque de luminosité nécessite l'utilisation permanente des éclairages et les besoins en chauffage en hiver sont importants. L'aspect bioclimatique du projet repose sur 2 techniques innovantes :

• Le chauffage de la grande salle sera assuré par un système de chauffage solaire passif qui permet de préchauffer l'air extérieur qui est ensuite redistribué dans le bâtiment par des unités de ventilation. Ce système fournira 50% des besoins du gymnase.

• Des conduits de lumière fourniront une lumière naturelle et assureront 60% de l'éclairage de la grande salle et du hall. Ces 2 points innovants permettront de faire des économies d'énergie considérables.

Utiliser des matériaux durables et valoriser les ressources existantes

• Le projet privilégie l'utilisation du bois notamment pour la charpente et les poteaux de la grande salle et l'ossature des murs extérieurs. Ecologique et naturel, le bois est reconnu pour ses qualités isolantes, acoustiques et structurelles. Il est surtout renouvelable et recyclable.

• Les 80 oliviers du site seront conservés pendant la durée du chantier et replantés en bordure du parking.

• Les excédents de terre dus aux terrassements seront utilisés pour créer des talus paysagers entre la crèche et le gymnase créant ainsi un cadre paysager agréable.

Le projet de gymnase ne se borne pas à la simple construction d'un nouvel équipement. Le site, en plein cœur du village doit être utilisé de façon optimale afin de mutualiser les espaces pour satisfaire un maximum de besoins. Il y sera créé un véritable lieu de vie dans un quartier en pleine évolution.

travaux |

Tour d'horizon des chantiers

Chantier d'école de la Pomme de Pin

Le gros œuvre de ce chantier est désormais terminé et les 2 grues qui ont dominé le paysage farenc pendant quelques mois ont été démontées.
Au rez-de-chaussée, une classe témoin a été réalisée pour qu'élus et enseignants puissent visiter l'une des futures salles de classe et l'impressionnante salle en « porte à faux » est désormais visible au sud du bâtiment.

Le bassin de rétention de 900m3 sera achevé début 2015 et l'ensemble des réseaux d'eau potable et eaux usées desservant le quartier de la Pomme de Pin a été réhabilité.
Actuellement, ce sont les travaux d'étanchéité qui sont en cours.
Au printemps, l'aménagement paysager du site sera réalisé par les services techniques.

Déviation

Les travaux du viaduc sont achevés. Le chantier entre dans sa dernière phase avec la réalisation de la chaussée définitive et les aménagements paysagers.
Les pistes cyclables ainsi que des îlots centraux sur la portion de la RD10 qui part du rond-point de la nouvelle école ont été matérialisés.
Au printemps, le chemin de Favier à la Pomme de Pin fera l'objet de travaux de requalification (réfection de la voie / installation de 37 lampadaires). La liaison sera aménagée pour les modes de déplacement doux (piétons / vélos). Au terme des travaux, l'accès sera réservé aux piétons, aux vélos et aux riverains.

Avenue Pasteur

Une nouvelle phase de travaux s'est déroulée dans le centre-ville pendant le mois d'octobre. Il s'agit de la première phase de l'enfouissement des réseaux secs (téléphonie, éclairage, ErDF…) sur l'avenue Pasteur, ce qui permettra d'en finir avec les poteaux et câbles aériens disgracieux dans le rues du centre.

Les travaux sont actuellement suspendus afin de permettre l'installation des illuminations de Noël et reprendront après les fêtes de fin d'année.

Pendant cette deuxième phase, les travaux s'étendront jusqu'à la cave coopérative.

L'ensemble des travaux réalisés dans le centre-ville depuis 2 ans constituent la phase préparatoire des travaux de réaménagement qui seront réalisés après la mise en service de la déviation.

Effondrement de réseau d'eaux usées

Des travaux de réhabilitation du réseau des eaux usées ont dû être programmés d'urgence devant la cave coopérative suite à un effondrement de réseau. Après une première phase qui s'est déroulée au mois de décembre, les travaux s'étendront jusqu'au Chemin du Pavillon pendant le mois de janvier.

tourisme |

Premier Eductour du territoire

Dans le cadre de la politique touristique menée par Agglopole Provence et de son plan d'action 2014/2015, trois « Eductours » vont être mis en place.

Ce projet, organisé en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme, les offices de tourisme ou les communes s'appuient sur les trois itinéraires admirables qui avaient fait l'objet d'un guide touristique largement diffusé sur notre territoire.

Le premier Eductour qui a eu lieu au mois d'octobre a été celui de La Route de l'Etang de Berre, celui-ci a concerné six communes : Lançon de Provence, Saint-Chamas, Berre l'étang, Rognac, Velaux et La Fare les Oliviers.

Plus d'une vingtaine d'offices de tourisme des Bouches-du-Rhône ont pu découvrir tout au long de la journée des sites remarquables animés par des professionnels dynamiques présentant les différents atouts touristiques des villages, le but étant de promouvoir notre territoire tant au niveau du patrimoine que des produits du terroir.

À La Fare, c'est la visite du moulin à huile, l'un des plus anciens et des plus vastes de la région qui a été proposée avec pour terminer une dégustation d'huile d'olive.

Grâce à cette initiative, les offices de tourisme du département disposent de tous les éléments pour informer au quotidien et livrer des conseils éclairés aux visiteurs.

sport |

Tournoi intercommunal de football - Septembre 2014

La 9ème édition du tournoi de football intercommunal d'Agglopole Provence s'est déroulée à La Fare les Oliviers les 13 et 14 septembre derniers.

Chaque année, ce tournoi lance la saison footballistique pour les clubs des 17 communes d'Agglopole.

Cette édition 2014 a réuni 16 équipes par catégories (U11 et U13) venant de 12 clubs différents. En tout, près de 400 petits footballeurs en herbe ont foulé la pelouse du stade Xavier Foubert pendant le week-end.

Au terme du tournoi, chaque enfant ainsi que les clubs engagés ont été récompensés. Les prix ont été remis par : Monsieur Mario MARTINET (Conseiller Général et 1er Adjoint de Berre), Monsieur Olivier GUIROU (Maire de La Fare les Oliviers et vice-président d'Agglopole Provence), Madame Hélène GENTE-CEAGLIO (Vice-Présidente d'Agglopole Provence déléguée aux sports et à la culture et Maire de Mallemort), Monsieur Christian NEVIERE (1er adjoint de La Fare les Oliviers), Monsieur Gabriel GERMAIN (Conseiller municipal de Velaux), Mme Nathalie FAURE (Adjointe au maire de Charleval) et Mme Marie-Aude MESTRE (Conseillère municipale de La Fare les Oliviers).

L'US Farenque était particulièrement fière de participer à l'organisation du tournoi financé par Agglopole Provence. Parmi les jeunes joueurs, la bonne humeur et le fairplay étaient au rendez-vous !

Villes coorganisatrices du tournoi :

2006	BERRE L'ETANG
2007	SALON DE PROVENCE
2008	PELISSANNE
2009	CHARLEVAL
2010	SAINT-CHAMAS
2011	ROGNAC
2012	MALLEMORT
2013	LANCON PROVENCE
2014	**LA FARE LES OLIVIERS**

Lire Ensemble 2015

Concours littéraires à vos plumes !

Agglopole Provence et les bibliothécaires des 17 communes vous donnent rendez-vous du 10 au 26 avril autour du thème « Hier et Demain la Méditerranée ».

Trois concours sont au programme :

Un concours de nouvelles adultes (plus de 18 ans), sur le thème « IMAGINE LA MEDITERRANEE, SI J. N'ETAIT PAS MORT ».

Un concours de nouvelles jeunes (collégiens et lycéens), à titre individuel ou par établissement, sur le thème « 3013 en Méditerranée ».

Un concours de création de marque-page (maternelle au CP) et de création de poésie illustrée (CP au CM2) sur le thème « Imagine ta Méditerranée ».

Pour chacun des ces trois concours, la date limite de remise des textes et marque pages est fixée au 1er mars 2015. Une préinscription aux concours ados et enfants est indispensable avant le 15 janvier 2015.

Les meilleurs travaux seront récompensés lors de la soirée de remise des prix, le vendredi 24 avril 2015. Les nouvelles des lauréats seront publiées et leurs auteurs récompensés.

Les règlements complets peuvent être téléchargés depuis notre site internet www.agglopole-provence.fr/rubrique culture ou demandés par mail à lire.ensemble@agglopole-provence.org.

Pour plus d'informations :
Télécharger le règlement sur www.agglopole-provence.fr rubrique culture ou demandez-le par mail : lire.ensemble@agglopole–provence.org

Agglopole Provence / Service culture
04 90 44 77 41

Listes électorales

Inscription sur les listes électorales

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ? Muni d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins d'un an (passeport, carte nationale d'identité), vous pouvez vous présenter en Mairie jusqu'au 31 décembre 2014 à 17h00.

Modification adresse ou état civil sur la carte électorale

Si votre adresse ou état civil est erroné sur votre carte électorale, vous devez vous présenter en Mairie, muni d'un document relatif à la demande de modification, avant le 31 décembre 2014.

Transports - Certificat de scolarité

Bus scolaires La Fare / St Chamas / Salon

Nous vous rappelons que le certificat de scolarité doit nous parvenir avant le 31 décembre 2014 afin d'entériner l'inscription aux transports scolaires.

Tout dossier incomplet fera l'objet d'une radiation de l'abonnement par les services d'Agglopole Provence.

Recevez les informations municipales par mail

Si vous souhaitez recevoir les informations municipales (La Mantesada, Le Maire vous Informe, l'agenda des manifestations …) sur votre messagerie électronique, vous pouvez vous inscrire en envoyant votre nom et votre adresse mail à l'adresse suivante : **communication@lafarelesoliviers.fr.**

Permanence juridique

À compter du mois de janvier 2015, le conseiller juridique tiendra sa permanence un mois sur deux en alternance avec la Mairie de Velaux.

- ***LA FARE, le 3ème vendredi du mois de janvier de 14h00 à 16h30***
- ***VELAUX, le 2ème mercredi du mois de février de 14h00 à 16h30***
- ***LA FARE, le 3ème vendredi du mois de mars de 14h00 à 16h30***

Cérémonie des vœux

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population le vendredi 9 janvier à partir de 18h00 au Centre Culturel Jean BERNARD.

Téléthon 2014

15 125 euros récoltés pour ce Téléthon 2014. **Un grand merci à tous**.

Permanences de Monsieur le Maire

Les permanences du maire seront suspendues du mardi 23 décembre au mardi 27 janvier inclus.

Naissances Filles

SAROUFIM Elena	30/05/2014
HYTHIER Louise	05/06/2014
SOULI Najma	08/06/2014
PASQUIER Lexie	19/06/2014
NARDELLI Billie-Jane	28/06/2014
BURGGRAEVE Cloé	07/07/2014
ALLEBE Téana	07/07/2014
MAIRONE Marlyne	21/07/2014
RIVIERE Lili	23/07/2014
LENORMAND Lila	25/07/2014
PARDIN Abelyniah	04/08/2014
MOREAU Auxane	06/08/2014
POLO RIGAL Emmie	06/08/2014
MESNARD Lucie	28/08/2014
RULL Naya	04/09/2014
RICO Elena	09/09/2014
THOUY Héléna	08/09/2014
DOUAN DESCHAMPS Ambre	15/09/2014
IMBERT Naomi	20/09/2014
ALLOU Victoria	25/09/2014
DY Savannah	15/10/2014
BAZOUNI Clémence	22/10/2014
TOUEIX Emmy	23/10/2014
PORTEFAIX Chloé	02/11/2014
PRIOUL Margaux	06/11/2014
VANHOUTTE Maëlia	14/11/2014
BROGARD MITTOUS Léa	14/11/2014

Naissances Garçons

RIPOCHE Jules	17/05/2014
LIPPI CHECCONI Andrea	17/05/2014
CARMIGNANI Nello	12/06/2014
ALBERT Vincent	13/06/2014
ZARAGOZA Alexandre	14/06/2014
CHEROUTE CHABRIER Samson	15/06/2014
CHARLES Keyvan	18/06/2014
TAILLEFOND Noé	02/07/2014
ALLIO Maxime	05/07/2014
VERGEAU Ethan	25/07/2014
CADET dit DEGRAVIER Alban	08/08/2014
CHAFAI Imrân	09/08/2014
KARSENTY Lisandre	11/08/2014
BLANC GAUTHIER Diego	19/08/2014
ROBERT Jules	22/08/2014
PARAT Jonathan	03/09/2014
CASTELLANI Nolan	04/09/2014
BOY Timothée	04/09/2014
CONRY Maximilien	05/09/2014
GONZALES-BANARES Anghjulu	11/09/2014
COCHET Tom	20/09/2014
MARTINEZ Damianne né à La Fare les Oliviers	25/09/2014
TAESCH Ryan	28/09/2014
SIMONNEAU Bastien	29/09/2014
BURGER Lucas	02/10/2014
DAUBRESSE Nathan	14/10/2014
AZZOPARDI Brandon	15/10/2014
DUCROS Arthur	22/10/2014
TRANCHARD Léo	31/10/2014
LEBOULLENGER Mathias	05/11/2014
CHARREL Maxence	

Mariages

CHIOUSSE Mathias et ISNARD Elodie	31/05/2014
MORA Maxime et OLLIER Julie	31/05/2014
JOURNET Bruno et MOUSSARD Stéphanie	07/06/2014
OZOUX Guillaume et CARBONNIER Anne	07/06/2014
MOLLARET Brice et CALMES Agnès	20/06/2014
Christophe VENCHI et SANCHEZ Sabine	21/06/2014
MARTIN Christelle et LELLOUCH Géraldine	05/07/2014
KABA Olivier et ASSMUS Keri	19/07/2014
VAYSSE Frédéric et LEVRATI Carol	19/07/2014
ZANOTELLI Cyril et PIERFEDERICI Elodie	26/07/2014
BRULL Hervé et ROCHETTE Laure	02/08/2014
ROMAN Sébastien et OUZOUNIAN Marilyne	13/08/2014
PATRAC Rudy et CRITELLI Eva	16/08/2014
MACIA Bruno et CADRIEU Véronique	21/08/2014
ALIAGA Thomas et BARROSO Joanna	20/09/2014
SALGADO GONZALEZ René et GALEA Stéphanie	20/09/2014
USSEGLIO Hervé et MORIO Mireille	22/11/2014

Décés

MAURIN Lucienne veuve GIRAUD	31/05/2014
MARTI Louisette épouse BERRARD	02/06/2014
STROM TEJSEN Morgan	07/06/2014
MILLAN Ramon	12/06/2014
BARONNIER Maurice	25/06/2014
SOLFANELLI Emma épouse CALVANICO	24/06/2014
BRAUN Madeleine	08/07/2014
ARIDHI Tahar	16/07/2014
JANOWSKI Louis	23/07/2014
MUGNIER Suzanne veuve ARIBAUD	08/08/2014
AGARD Marie veuve CONIL	24/08/2014
BEVANçON Denise veuve EMERICK	30/08/2014
MISI Christiane veuve MESSINA	22/09/2014
GUICHOUX Marie veuve ROUSSET	07/10/2014
BIANCHINI Marie-Christine	10/10/2014
BAUDART Aymeric	22/10/2014
PEDRENO SANDOVAL Juan	21/02/2014
MATHIEU Paul	29/10/2014

L'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales impose de réserver, dans les bulletins d'information diffusés par les communes, un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les propos et opinions exprimés dans les textes ci-dessous n'engagent que leurs auteurs. Aucune correction n'y a été apportée.

Agir Ensemble

Chères Farenques , Chers Farencs

Le bulletin d'information qui constitue un moyen d'expression obligatoire et prévue par les textes du code général des collectivités territoriales est toujours utile malgré sa taille limitée. Nous l'utilisons mais il doit être relayé par un journal des 2015 qui développera l'ensemble des thèmes abordés en conseil municipal. Notre vision de la gestion de la vie municipale est toujours bien différente de l'équipe actuelle.

Au delà du clivage politique clairement opposé et identifié, notre conception sur les moyens à mettre en œuvre ainsi que les priorités sur l'amélioration de la qualité de vie des farencs est différent.
Les derniers exemples relatifs à la problématique des disponibilités des créneaux en crèches avec son cortège de demandes insatisfaites est une illustration de l'absence d'anticipation

Afin que nous puissions porter votre voix et échanger sur tous les sujets abordés en conseil municipal vous pouvez nous contacter au 06 50 56 57 29.

Cordialement
Richard CAMPANELLI
Liste Agir Ensemble UMP

Mon Parti C'est La Fare

Chers Farencs et Farenques,

Les récentes élections ne nous ont pas permis d'avoir un poids suffisant pour peser dans les choix et décisions de l'équipe majoritaire. Cependant nous n'oublions pas que nous sommes là pour faire entendre la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance.
Si nous avons choisi de ne pas systématiquement nous opposer à la majorité sur le seul principe que nous sommes issus de listes différentes ,néanmoins, nos convictions, nos valeurs et notre vision du devenir de notre village sont parfois contraires à ceux de l'équipe en place et nous amènent à nous abstenir ou voter contre certaines propositions.
Conscients de la fonction dont vous nous avez investis, nous nous sommes impliqués dans les commissions et comités ci-dessous :
Patricia Kevorkian : Finances, Sport et Associations et Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Bertrand Berganton : Aménagements et travaux, Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) pour le centre d'enfouissement technique de la Vautubière et Sécurité
Céline Delous : Education et Appels d'offres

De plus, pour rester les porte-paroles de vos besoins, nous mettons en place une permanence, à compter du 1er janvier 2015, tous les 1er samedis de chaque mois de 10h00 à 12h. (Sous réserve de la mise à disposition d'un local par la Mairie)
N'hésitez pas à venir nous rencontrer nous avons besoin de vous pour défendre vos intérêts.

En cette fin d'année, nous espérons que vous passerez de bonnes fêtes et nous vous présentons tous nos vœux pour 2015.

Si vous souhaitez nous contacter :
P.Kevorkian : portable : 06 10 56 62 88.
Mail : patouke@orange.fr
B.Berganton : portable: 06 09 06 14 15.
Mail : b.berganton@orange.fr
C.Delous : Mail : celinedelous@free.fr

Agenda des manifestations municipales

6 au 16 JANVIER
Exposition photographiqe « Espoir » Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

9 JANVIER – 18h00
Vœux du Maire à la population Salle Jean BERNARD 04 90 45 46 18

17 JANVIER – 10h00
Atelier de découverte de l'art thérapie (adultes) - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

21 JANVIER – 14H00
Galette des rois de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse - Pôle Culturel 04 90 42 69 00

23 JANVIER – 21h00
Soirée OMC - Piège à Rêves et la Cie Ballet Bar - Centre culturel Jean BERNARD 04 90 45 46 49/19

24 JANVIER – 10h00
Atelier de découverte de l'art thérapie (enfants) - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

29 JANVIER – 19h00
Ecole Municipale de Musique - concert de jazz et de batterie - Auditorium René BARTOLI 04 90 42 69 00

5 FÉVRIER – 14h00
Chandeleur des séniors - Centre culturel Jean BERNARD 04 90 45 46 35

6 au 28 FÉVRIER
Exposition "Les Amérindiens" Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

6 FÉVRIER – 21h00
Soirée OMC - humour musical avec Fills Monkey - Centre culturel Jean BERNARD 04 90 45 46 49/19

7 FÉVRIER – 10h00
Atelier attrape-rêves - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

14 FÉVRIER – 10h00
Atelier de fabrication d'un médaillon Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

21 FÉVRIER – 10h00
Atelier de fabrication d'une coiffe de chef de tribu - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

13 au 28 MARS
"Tour du Monde des Animaux Insolites" - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

13 MARS – 21h00
Soirée OMC - humour chanté avec Wally Auditorium René BARTOLI 04 90 45 46 49/19

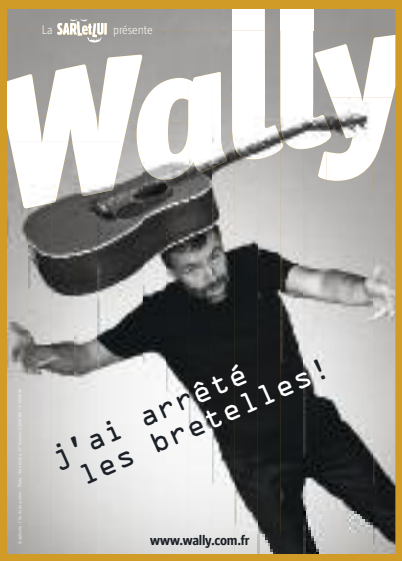

14 MARS – 10h00
Atelier décopatch et peinture marbrée Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

19 MARS – 11h00
Journée nationale du souvenir " des victimes civils et militaires de la guerre d'Algérie" - Cimetière 04 90 45 46 43

22 MARS – 9h00
Les Randos Orientation Farenque Départ - Maison des Jeunes - 04 90 45 46 41

28 MARS – 10h00
Atelier de décoration d'un cadre rigolo en forme d'animal - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

1 AVRIL – 9h00
Cross André Michel - Colline 04 90 45 46 41

10 AVRIL – 21h00
Soirée OMC - musique avec Isaya Auditorium René BARTOLI 04 90 45 46 49/19

10 au 26 AVRIL
Lire Ensemble d'Agglopole Provence - programme à suivre - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

16 au 19 AVRIL
Exposition des activités artistiques - Deydier Avon - 04 90 42 69 00

26 AVRIL – 10h45
Journée Nationale des déportés Cimetière 04 90 45 46 18

5 au 7 MAI
Exposition « une histoire du tatouage » Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

8 MAI – 11h00
"70ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945" - Cimetière 04 90 45 46 18

15 MAI – 21h00
Soirée OMC - rêves et cirque - Centre culturel Jean BERNARD 04 90 45 46 49/19

20 MAI - 15h00
Atelier « customisation sac à dos » Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

27 MAI – 14h00
Atelier « personnalisation de casquettes » - Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09

30 MAI - 9h00
Trophée du Castellas - Départ - Maison des Jeunes 04 90 45 46 41

30 MAI - 10h00
Atelier sable - (adultes) Bibliothèque Municipale Denise SICARD 04 90 42 56 09